



## **Conditions d'utilisation de FILEO**

### **1- Conditions d'accès**

L'utilisation de FILEO est autorisée dans le cadre exclusif de l'activité professionnelle des utilisateurs et s'inscrit dans le respect des règles de la CHARTE SECURITE relative au bon usage du Système d'Information du Groupe SMA.

Le droit d'accès d'un utilisateur est soumis à autorisation par un identifiant et un mot de passe (code secret). Cet identifiant est personnel et inaccessibles. Il disparaît lorsque les raisons d'accès disparaissent (fin de mission, départ du Groupe SMA...).

Chaque utilisateur est tenu pour responsable de toute utilisation de FILEO faite à partir de son identifiant et associé à son authentification.

### **2- Protection des informations**

Chaque utilisateur étant responsable de la sécurité de son poste de travail, doit prendre les mesures qu'il convient pour protéger ses données. Il doit particulièrement être attentif lorsqu'il se connecte à partir de l'extérieur de l'entreprise.

### **3- Parler en son nom**

Dès lors que vous utilisez votre nom ou tout moyen permettant de vous identifier (par exemple, le responsable commercial du Groupe SMA) vous devez parler en votre nom.

Distinguez bien « parler du Groupe SMA » et « parler au nom du Groupe SMA ».

Seuls, les porte-paroles désignés par l'entreprise sont habilités à s'exprimer officiellement au nom du Groupe SMA, de ses marques et de ses filiales.

### **4- Les règles du bon usage pour protéger ses données**

-Ne jamais quitter son poste de travail en laissant une session ouverte,

-Tenir secret ses mots de passe (ne pas les écrire sur un document papier, ne pas les communiquer à un tiers)

-Ne jamais prêter son identifiant de compte : il vous est personnel, son usage par d'autres personnes pourrait engager votre responsabilité.

### **5- Usage de FILEO**

-Etre attentif aux messages échangés dans la mesure où une communication électronique peut, au plan juridique, constituer une preuve et former un contrat,

-Parlez en votre nom,

-Soyez respectueux, responsable et loyal.

### **6- Contrôle**

Dans le respect des principes de transparence, l'attention des Utilisateurs est attirée sur le fait que les dispositifs de sécurité informatique mis en place enregistrent les traces d'activité des Utilisateurs rendant possible leur analyse.

Par exemple, des contrôles peuvent être mis en place sur la durée, la fréquence ou les périodes de connexion, les articles consultés, sans que cette liste soit limitative.

**SMABTP**

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances,

RCS PARIS 775 684 764

8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15